

CARROSSIER

METIER

Le carrossier intervient pour tous types de travaux sur la carrosserie mais également à l'intérieur de l'habitacle. Ainsi, il est amené à remettre en état la carrosserie par le biais du débosselage, du planage, du ponçage, du



traitement de la carrosserie, du démontage de pièces électriques. A l'intérieur de l'habitacle, le carrossier réalise des travaux de sellerie (réfection des sièges...). Il intervient sur le châssis et est garant des contrôles répondant aux normes constructeur. Toutes ces tâches sont réalisées après la réalisation d'un diagnostic, tant technique que financier (devis destiné au client).

PROFIL

Le carrossier est en relation avec de nombreux interlocuteurs : clients, fournisseurs, experts, collèges mécaniciens et peintres. Un bon sens de la communication est nécessaire.

Le métier demande une connaissance sur les techniques traditionnelles du travail des métaux et sur les matériaux composites. Il doit avoir des notions concernant les pièces électriques et électroniques. Les qualités requises pour exercer ce travail sont principalement le respect de la sécurité et la rigueur.

CARRIERE

Le carrossier peut exercer chez les concessionnaires ou dans des ateliers spécialisés. Il intervient en tenue spécifique. Il peut facilement accéder à des postes d'encadrement : chef d'équipe, réceptionnaire d'atelier. Son expertise lui ouvre également les postes du contrôle technique automobile.

Il est intéressant de compléter sa formation de carrossier par une qualification en peinture pour travailler dans les garages où la polyvalence est de mise.

FORMATION APRES LA 3ème

Niveau III: CAP peinture en carrosserie, CAP réparation des carrosseries

Niveau IV: Baccalauréat professionnel carrosserie option construction et réparation

Niveau V : MC aménagement et rénovation des véhicules spécifiques

<u>Lien QR Code de la FFC :</u>

